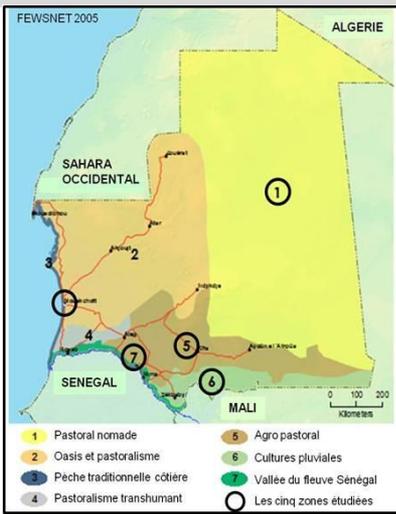


Mauritanie : analyse de la situation alimentaire des ménages – avril 2012

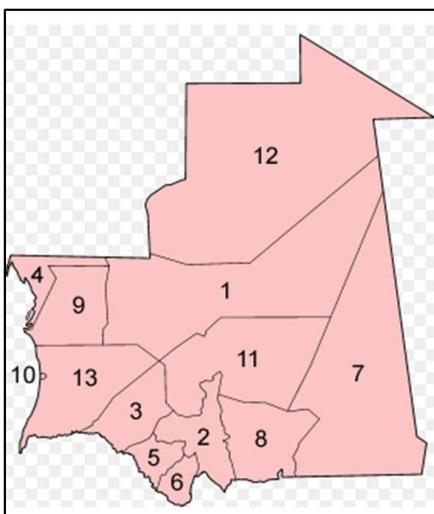
Besoins alimentaires estimés cette année dans les 8 wilayas les plus peuplées:

- Un peu plus d'un million de personnes (environ 1 024 000 appartenant à 146 000 ménages environ) seront en insécurité alimentaire et présenteront un déficit de revenu entre juin et septembre 2012. La période la plus sévère commence en juillet (voir détails des besoins par wilaya ci-dessous);
- 35,7 millions de dollars US (10,3 milliards d'ouguiya) sont nécessaire pour apporter une assistance alimentaire suffisante aux ménages et protéger leurs moyens d'existence;
- Les wilayas de Guidimakha, Hodh Gharby and Hodh El Charghy ont les besoins les plus importants cette année.



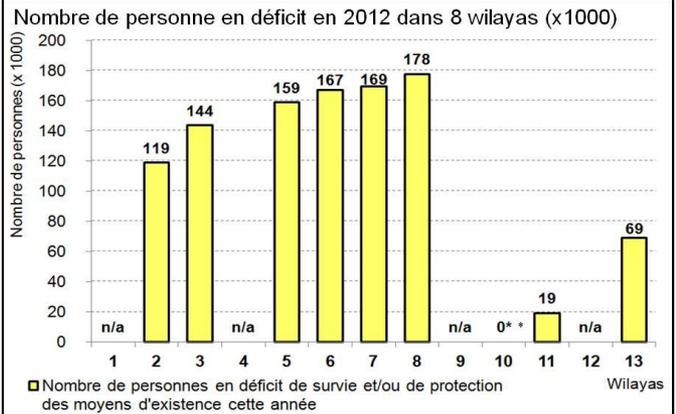
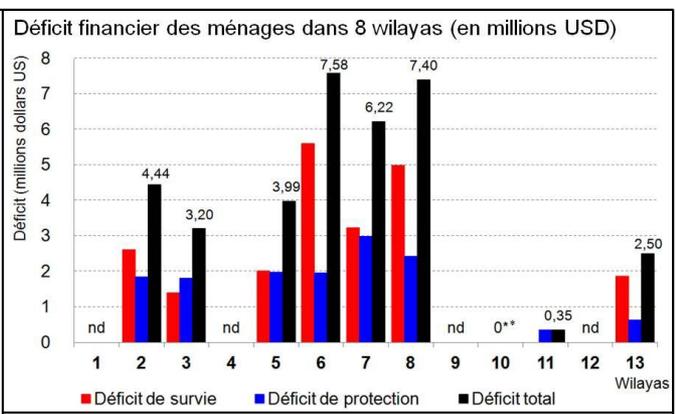
Déficit par zone de moyens d'existence et par catégorie de ménages en 2012

| Zone | 1 – Pastorale nomade | 5 – Agro pastorale | 6 – Cultures pluviales | 7 – Vallée du fleuve Sénégal | Nouakchott péri-urbain |
|-------------|----------------------|--------------------|---------------------------|------------------------------|------------------------|
| Très pauvre | Pas de déficit | Moyens d'existence | Moyens d'existence Survie | Moyens d'existence Survie | Pas de déficit |
| Pauvre | Pas de déficit | Pas de déficit | Moyens d'existence Survie | Moyens d'existence Survie | Pas de déficit |
| Moyen | Pas de déficit | Pas de déficit | Moyens d'existence Survie | Pas de déficit | Pas de déficit |
| Nanti | Pas de déficit | Pas de déficit | Pas de déficit | Pas de déficit | Pas de déficit |



- Mauritanie: liste des wilayas**
- 1 : Adrar *
 - 2 : Assaba
 - 3 : Brakna
 - 4 : Dakhlet Nouadhibou *
 - 5 : Gorgol
 - 6 : Guidimakha
 - 7 : Hodh El Charghy
 - 8 : Hodh Gharby
 - 9 : Inchiri *
 - # : Nouakchott **
 - # : Tagant
 - # : Tiris Zemmour *
 - # : Trarza

* Non enquêté
 ** Basé sur l'analyse de la zone péri urbaine de Nouakchott



Cette analyse a été réalisée à Nouakchott du 19 au 23 février 2012 pour cinq zones de moyens d'existence par un comité technique national comprenant des membres de l'Observatoire et du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (OSA et CSA), de l'Office National de la Statistique (ONS), du Ministère de l'Agriculture, de FEWSNET, et des ONG grâce au soutien technique et financier du Bureau d'Aide Humanitaire de l'Union Européenne (ECHO).

L'analyse présentée ici prend en compte les zones rurales et urbaine de moyens d'existence suivantes (voir carte ci-dessus). Il s'agit de tous les profils HEA disponibles à l'heure actuelle en Mauritanie:

- Pastorale nomade (1);
- Agro pastorale (5);
- Cultures pluviales (6);
- Vallée du fleuve Sénégal (7);
- Nouakchott périurbain.

Les zones de moyens d'existence étudiées peuvent être classées en fonction du niveau de déficit alimentaire et de l'intensité de l'insécurité alimentaire comme suit (voir aussi tableau ci-dessus):

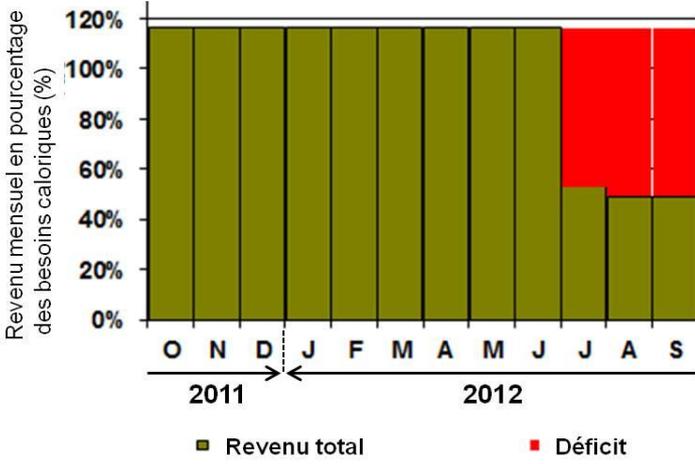
- Affectées :** Cultures pluviales (6), Vallée du fleuve Sénégal (7)
- Moins affectée :** Agro pastorale (5)
- Pas affectées :** Pastorale nomade (1), Nouakchott périurbain

Les données officielles de suivi de la production agricole, d'élevage et des prix sur les marchés ont été utilisées dans la mesure du possible pour définir les problèmes rencontrés cette année par les ménages.

La saisonnalité du déficit

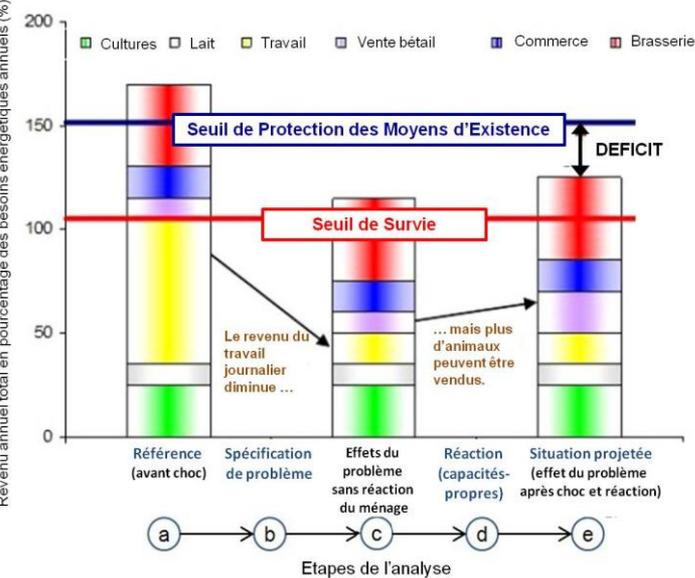
Le moment auquel le déficit apparaît chez les ménages est lié à la saisonnalité de l'alimentation et des revenus. Il dépend aussi de la zone de moyen d'existence et de la catégorie de richesse. Les résultats présentés ici à titre d'exemple proviennent de l'étude des ménages très pauvres de la zone (5) agro pastorale montrent que le déficit aura lieu entre juillet et septembre 2012. Le déficit mensuel illustré en rouge prend en compte les moments précis de l'année auxquels telle source de nourriture ou telle activité génératrice de revenu sont disponibles ou pratiquées. Dans l'exemple à droite montre que pendant trois mois (juillet à septembre), ces ménages ne disposeront que de la moitié du revenu dont ils auraient eu besoin pour satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels.

Le déficit mensuel atteint un maximum entre juillet et septembre. Les analyses similaires pour les autres catégories de ménages et les autres zones de Mauritanie sont disponibles et indiquent toutes des déficits plus prononcés pendant trois à six mois de période de soudure précédant la fin de l'année de consommation. Tous les détails des scénarios présentés ici se trouvent dans le rapport complet de l'atelier, et ces scénarios peuvent être suivis et ajustés dans les mois prochains à mesure que l'information de suivi est mise à disposition. Ce rapport complet est accessible en ligne sur www.hea-sahel.org.



Les principes de l'Analyse de l'Economie des Ménages (AEM)

L'AEM est un cadre d'analyse quantifiée des moyens d'existence des ménages, qui décrit leur manière d'accéder à leur alimentation, de générer leurs revenus et de les dépenser au cours d'une année normale (ou année de référence). Ce cadre permet la modélisation de scénarios en y intégrant les paramètres-clés correspondant à l'année en cours (prix des aliments, production agricole, etc.), et en calculant les conséquences qu'ils entraînent sur les moyens d'existence de chaque catégorie de ménages. Les conséquences calculées pour un ménage peuvent être extrapolées à l'ensemble de la zone de moyens d'existence et à sa population, permettant d'anticiper le niveau des besoins en assistance. Pour chaque zone de moyens d'existence, l'analyse de la situation dérivée de l'AEM se déroule en cinq étapes (a à e):



- (a) représente le revenu total des ménages d'une zone et d'une catégorie pendant l'année de référence.
- (b) est la description de l'année en cours pour les paramètres-clés (spécification de problème) ayant un impact significatif sur la capacité des ménages à passer la période de soudure.
- (c) montre l'effet qu'a le problème (b) sur le revenu en (a)
- (d) intègre la capacité-propre des ménages à réagir, pour définir une situation finale projetée
- (e) présente la situation projetée du revenu des ménages de cette zone et de cette catégorie.

La situation projetée (e) est comparée aux seuils suivants:

- Le **Seuil de Survie** représente le revenu total annuel minimum nécessaire à un ménage pour se procurer et préparer une alimentation suffisante (couverture de 100% des besoins caloriques du ménage). Sa valeur est légèrement au-dessus de 100% des besoins afin de prendre en compte les dépenses indispensables à la préparation des plats (eau, sel, combustible, savon, etc.) effectuées pendant l'année de référence.
- Le **Seuil de Protection des Moyens d'Existence** rajoute au-delà du seuil de survie, le revenu nécessaire pour les intrants agricoles et d'élevage, et pour les frais de santé et de scolarité.

Ici, les ménages de cette catégorie auraient un **déficit** de protection s'élevant à 25% de leur revenu annuel total. Cela correspond à une situation de stress ou de crise nécessitant une intervention d'urgence. Un déficit de survie décrit une situation plus mauvaise, où dominant la faim et la malnutrition infantile.